BULLETIN MUNICIPAL

Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

NOVEMBRE — N°01 ANNÉE — 2020

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Edito de Mr le Maire 1
Commune des Islettes 1
Commissions Municipales 2

Vie Locale

L'actualité locale 2
Maison communale des associations 3
Le Comité Consultatif de la Vie Associative 3
Covid-19 & Fêtes de fin d'année 3
Parc de Fallia 4
Livre Histoire des Islettes 4
Agence Postale & Déchetterie 5
Tabac & Espace Public 5

Environnement

L'Eau 5
Fibre optique 6

Santé

Caravane du Sport 6

Sécurité

Infos Flashs 7
Réseaux sociaux 7

A Noter

La Boîte à idées 7
La Parole aux habitants 7
C'est l'Idéale 8
Numéros utiles 8

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens

Nous sommes, depuis le début de l'année 2020, confrontés à une crise sanitaire et économique mondiale d'une intensité sans précédent.

Nous observons que cette pandémie a suscité et fait émerger des prises de conscience et des élans de générosité, sur l'ensemble de la population.

Nous devons faire preuve d'une grande vigilance et rester mobilisés pour limiter la propagation du virus COVID 19 afin de laisser du temps aux médecins et laboratoires de trouver un vaccin ou traitement.

Pour autant, l'équipe municipale, depuis le début de son mandat, a soutenu et encouragé les manifestations et évènements organisés par les associations locales et territoriales, dans la limite des autorisations préfectorales.

Malgré ce contexte particulier, nous tenons à faire aboutir les projets mis en œuvre par la municipalité précédente afin d'ancrer une continuité sans déroger aux projets à venir et au planning que ça impose.

Nous devons garder cette étincelle qui nous est propre et avoir ce sursaut qui va nous permettre d'avancer et de grandir ENSEMBLE.

Prenez soin de vous et des autres.

Ludovic POCHON
Maire de LES ISLETTES

COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est L'IDÉALE »

Bulletin municipal de la commune de
Les Islettes - Meuse
37 rue Jules Bancelin
55120 LES ISLETTES
Chargé de communication
Thibaut MOURLET
Directeur de la Publication
Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr
Facebook
https://www.facebook.com/lesislettes

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12
ou 03 29 88 38 82
Messagerie : lesislettes@orange.fr

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la mairie.

Le Maire et ses adjoints sont disponibles pour échanger avec leurs concitoyens, être à l'écoute de tous, recevoir remarques et observations constructives pouvant contribuer à l'amélioration de la vie de la commune.

Avec votre Maire, M. Ludovic POCHON, à votre écoute,

M. Thibaut MOURLET, pour la cohésion sociale, la vie associative et la communication.
(sur Rdv les Mardis matins)

Mme Aurore PECHEUX, pour les travaux et les finances communales, Urbanisme et Logement
(sur Rdv les samedis matins)

M. Jean-Claude PRUVOST, chargé de l'embellissement et du cadre de vie.
(sur Rdv les Jeudis matins)

Dans tous les cas, prendre rendez-vous en contactant la Mairie.

Commune des Islettes

Commissions Municipales

Cohésion Sociale Affaires Scolaires

M. Ludovic POCHON,
Mme Magali FICHAUX
M. Thibaut MOURLET
Me Blandine VAROQUIER
Mme Myriam's OTHELET
M. Jérémy HURLAIN

Finances

M. Ludovic POCHON
Mme Dominique LEBRUN
M. Thibaut MOURLET
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE
Mme Magali FICHAUX

Vie Associative

M. Ludovic POCHON
M. Thibaut MOURLET
M. Jérémy HURLAIN
Mme Blandine VAROQUIER

Travaux, Assainissement Urbanisme, VRD, Patrimoine, Bâtiments

M. Ludovic POCHON,
M. Xavier GEHIN,
Mr Frédéric HENRION,
M. Francis HURLAIN,
Mme Mélinda IANNANTUONO,
M. Nicolas LAGRUTTA,
Mme Aurore PECHEUX,
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE

Logement

M. Ludovic POCHON,
M. Nicolas LAGRUTTA,
Mme Dominique LEBRUN
Mme Aurore PECHEUX,
Me Blandine VAROQUIER
Mme Myriam's OTHELET

Communication

M. Ludovic POCHON
Mme Dominique LEBRUN
M. Thibaut MOURLET
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE

Appel d'Offres

M. Ludovic POCHON
Mme Aurore PECHEUX
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE
M. Nicolas LAGRUTTA

Cadre de Vie - Embellissement – Environnement

M. Ludovic POCHON,
M. Jean-Claude PRUVOST
M. Xavier GEHIN,
Mr Frédéric HENRION,
Mme Mélinda IANNANTUONO,
Mme Marie-Agnès SAUPIQUE

Correspondante Défense : Mme Aurore PECHEUX
Suppléante : Mme Myriam's OTHELET

Vie Locale

Association des Parents d'élèves de la Vallée de la Biesme

Mme Aurore MATHIEU est la nouvelle présidente de l'AAPE Association Autonome des Parents d'Elèves de la Vallée de la Biesme. Nous la félicitons tous pour son engagement pour notre école..

****

Le **Sporting Club des Islettes** est reparti pour une nouvelle saison dans des conditions plus strictes d'un point de vue sanitaire, celles imposées par les services de la préfecture. Son équipe première a commencé fort en Coupe de France avec un adversaire de taille Vaux sur Blaise à trois niveaux au-dessus de notre équipe. Hélas, elle a perdu à la dernière minute 2 à 1 avec un public nombreux.

Bonne chance au SCI pour cette nouvelle saison sportive !

****

Le **Comité des Fêtes des Islettes** profite du confinement forcé et de l'annulation de ses événements pour réactualiser ses statuts et son organisation avant le lancement de sa prochaine saison 2021 .

La Mairie s'interroge sur la façon de distribuer les colis de Noël auprès de nos anciens en raison des dernières consignes sanitaires liées au Covid-19. Cette mission confiée au Comité des Fêtes depuis plusieurs années risque d'être difficile à conduire (à suivre…).

****

L'association **Pays d'Argonne** proposera en 2021 des missions pour les jeunes dans le cadre du Service Civique d'une durée de 7 à 8 mois. Si vous avez entre 18 et 25 ans inscrivez-vous sur la plate-forme du service civique et candidatez. Au titre de Jeune Volontaire vous toucherez une indemnité mensuelle.

Vous devez réaliser des formations obligatoires ; 2 formations au titre de Formation Civique et Citoyenne et la formation au premier secours PSC1. Pour toutes informations contacter Anaïs au 0623758021 pour obtenir un rendez-vous.

****

FLASH HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours de montage sur la communauté de communes ; elle concernera donc les habitants des Islettes qui prévoient des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.
Cette opération, à partir de 2021, offrira un guichet unique pour avoir des informations sur toutes les aides existantes et une assistance pour étudier et monter les dossiers des propriétaires.
Avant cela, est lancée une enquête Habitat afin d'évaluer les besoins en réhabilitation et de déterminer les aides publiques qu'il conviendra de réserver pour le territoire.

Cette enquête est disponible dans le magazine intercommunal, sur le site d'Argonne Meuse et sur celui de la commune. Votre participation compte !

La Maison Communale des Associations

Ce projet, initié par la précédente municipalité en fin de son mandat, résulte d'un réel besoin de nos associations comme de beaucoup d'associations de notre territoire.

Encouragé par l'association Pays d'Argonne, (Groupement Associatif Territorial) ce projet proposera un véritable tiers-lieu, à proximité de la Mairie et intégré au nouveau Parc de Fallia rénové.

C'est, incontestablement, une réelle opportunité de redynamisation de la vie locale.

Il permettra aux bénévoles d'associations de s'y retrouver pour des réunions, partager des moments de convivialité, trouver des renseignements relatifs à la vie associative, s'informer et se former.

Le comité consultatif de la vie associative des Islettes siègera dans ce local pour participer à la construction et au futur de notre village.

L'équipe municipale travaille actuellement pour que ce lieu soit le plus agréable et pratique que possible et qu'il puisse voir le jour en 2021.

A suivre...

Le Comité Consultatif de la Vie Associative

Créé par la nouvelle municipalité en septembre 2020, le Comité Consultatif de la Vie Associative de la commune viendra éclairer la commission municipale dans ses choix et orientations.

Il s'inscrit dans le cadre des outils règlementaires à sa disposition en référence au Code des Collectivités Territoriales.

Par la présence de toutes les associations de la commune autour d'une table, il permet de réaliser de véritables échanges bénévoles-élus et de construire ainsi un avenir partagé avec une dynamique associative durable.

Sa mise en place a déjà permis de discuter des tarifs de la salle des fêtes, des besoins en bénévoles de nos associations et d'évoquer des collaborations entre elles.

Un prochain rendez-vous sera programmé en décembre pour l'élaboration de l'agenda des événements 2021 sur la commune, anticiper sur l'ensemble des besoins de chacune des associations et dans la saisie des dossiers de demande subventions 2021 et, si besoin, de les faire accompagner par des professionnels de l'éducation populaire..

Covid-19 et Fêtes de Fin d'année

Fête de la St Nicolas

Compromise cette année, la distribution des confiseries ne pourra se faire sur l'espace public.

****

Marché de Noël

Hélas, il n'y aura pas de marché de Noël cette année dans la commune car les contraintes sanitaires se durcissent.

Ce n'est que partie remise.

Nous pouvons dès maintenant imaginer le marché de Noël en 2021 en se posant les questions habituelles ; Où, Quand ? Comment ? Avec qui ? Horaires ? Vos idées sont les bienvenues.

****

Colis de Noël aux ainés

La municipalité est en pleine réflexion pour trouver une solution pouvant permettre d'offrir toutes les garanties de sécurité sanitaire à nos aînés. Il en est de même pour le **Bon repas** du 14 juillet qui n'a pu se réaliser suite à l'annulation de notre Fête traditionnelle.

Le Parc de Fallia

Le projet de création d'un Parc paysagé a été initié par la municipalité précédente afin de créer un lieu ouvert au public dénommé « Parc de Fallia » en hommage à une habitante des Islettes d'origine russe, rescapée des camps d'extermination, très active auprès des femmes de la commune.

Ce parc public permettra aux habitants de profiter d'un lieu de promenade douce et de détente au cœur du village.

Ce parc, avec ses notes colorées, conviendra à tous les publics avec ses bancs, fauteuils et tables, favorisant ainsi le lien social.

Il sera un lieu d'observation des plantes et des oiseaux, un parc qui recevra les enfants des écoles autour de la connaissance des arbres , des vergers et d'anciennes variétés d'arbres fruitiers.

La présence d'une petite mare permettra d'aborder la thématique de la faune aquatique.

Nichoirs, mangeoires pour les oiseaux et abris à insectes viendront compléter le site au printemps pour le bonheur de tous.

A parcourir prochainement, derrière la mairie des Islettes.

Livre : L'Histoire des Islettes

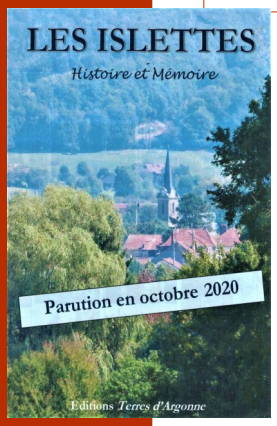

Projet lancé avec la municipalité précédente, le livre relatif à l'histoire du village des Islettes est maintenant terminé et imprimé.

Sa distribution est en cours, vous le trouverez en vente dans les dépôts et librairies locales.

L'équipe municipale salue le travail de l'ensemble des contributeurs à cette œuvre mémorielle qui trouvera sa juste place dans votre bibliothèque.

Le livre est en vente au prix de 34€ un beau cadeau de Noël par exemple...

L'histoire des Islettes ne s'arrête pas là, tous les jours une nouvelle page d'histoire vient enrichir son déroulé .

Photos, documents et autres témoignages sont donc toujours les bienvenus pour un futur volume 2…

Bonne lecture à tous !

L'Histoire des Islettes c'est aussi sur le site de la Mairie :

Rubrique

Histoire et Patrimoine

En vente à la Mairie puis à la boutique Tabac / Presse

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi

de 9h à 12h

Clermont-en-Argonne

Déchetterie

La déchetterie est située rue de la gare à Clermont-en-Argonne.

A compter de ce jour, elle est accessible jusqu'au 30 avril 2021, SANS rendez-vous préalable.

Mardi : 8h à 12h

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 8h à 12h et de 13h à 17h

Tabac & Espace Public

Ni la loi Evin, ni le pouvoir des chefs d'établissement ne peuvent s'opposer à ce que l'on fume dans la rue.

Seul, l'appel au réflexe citoyen pouvait permettre au chef d'établissement de trouver un consensus de nature à protéger l'accès à l'école sans toutefois l'imposer.

Aujourd'hui, après les parcs, aires de jeux, plages,… cette interdiction de fumer devant les établissements scolaires devient de plus en plus fréquente dans les communes de France.

La commune des Islettes vient, elle aussi, de prendre un arrêté d'interdiction de fumer sur l'espace public, c'est-à-dire face à l'école, pendant les temps scolaires.

Le but est de préserver la santé de tous, d'éviter le tabagisme chez les plus jeunes et s'orienter vers une génération sans tabac.

Environnement - L'EAU

Après un été particulièrement sec qui a fortement contribué à assécher les sources de notre territoire, nous retrouvons aujourd'hui cette eau claire et pure si appréciée. Le syndicat des eaux des Eaux de la Vallée de la Biesme n'a de cesse de contrôler sa qualité et de moderniser ses installations.

Parallèlement, le réseau de distribution d'eau potable devra faire l'objet d'une remise à neuf complète et cette mission sera probablement confiée à la communauté de communes.

En effet, les seules communes de la vallée de la Biesme ne peuvent s'engager dans cette dépense sans risquer de la faire lourdement peser sur ses habitants . C'est aussi une préoccupation de l'équipe municipale qui œuvre avec le Syndicat des Eaux.

Ce dossier est en cours et nous ne manquerons pas d'y revenir.

En attendant, difficile de faire des trottoirs à neuf sans craindre de voir une grue de chantier refaire des trous…. Par-ci par-là.

Cela ne nous empêchera pas de refaire les caniveaux fortement abimés et devenus parfois inefficaces.

Syndicat des Eaux de la Vallée de la Biesme
Président : Michel FOSSE, Maire de Futeau
Vice Président : Ludovic POCHON, Maire de Les Islettes

La Fibre Optique chez nous !

Après la mise en place des poteaux dans la commune, puis des boîtiers de raccordement à la fibre optique, nous espérerons tous nous connecter rapidement à la fibre optique.

Les travaux se poursuivront encore durant tout le premier trimestre 2021 et l'ouverture commerciale est prévue courant du troisième trimestre 2021.

Dès lors, plusieurs opérateurs viendront vous offrir leur service. Prenez votre temps pour étudier ces offres et ne suspendez pas trop vite vos moyens de réception TV actuels

Un doublon s'avèrera utile avec votre antenne hertzienne ou une parabole si l'un ou l'autre venait à vous lâcher brusquement.

Santé, caravane du sport

La Caravane du Sport s'est arrêtée dans notre village.

Elle a été élaborée en partenariat avec l'ARS Grand Est dans une optique globale d'animation, de sport-santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales.

Elle s'adresse à tous les publics : enfants, adultes, séniors ou personnes en situation de handicap. C'est une offre adaptée pour faciliter la pratique régulière d'activité sportive, notamment pour les publics insuffisamment actifs ou éloignés de l'activité physique et sportive.

Elle s'inscrit dans les orientations du projet de Stratégie Nationale de Sport Santé afin « d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie. »

Activités gratuites, tous **les mardis de 15h à 16h adultes et 16h à 18h enfants**, la Caravane du Sport est accueillie à la salle de la Biesme..

Activité suspendue durant le confinement

Sécurité

VITESSSE EXCESSIVE

Nous sommes dans l'obligation de mener une action de sensibilité à la vitesse compte-tenu que de plus en plus de chauffeurs entrent dans la commune sans lever le pied.

La Gendarmerie procédera à des contrôles aux entrées de notre village pour la sécurité de tous et de nos enfants en particulier.

LA CROIX DU CIMETIERE

Après le constat de sa dégradation et de sa dangerosité par nos agents cet été, ils ont procédé en urgence à son démontage.

Celle-ci est à nouveau en place pour la Toussaint, toute belle grâce à nos agents et aux entreprises locales qui ont apporté leur précieux savoir-faire..

TERRAIN & JEUX ENFANTS

Certains jeux ont été dégradés. Ils ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur.

La municipalité a donc interdit leurs accès en attendant réparation ou relocalisation.

****

Masque sanitaire en tissu disponible en mairie pour les enfants de -12 ans.

SECURITÉ & RESEAUX SOCIAUX

Les derniers événements nous renvoient sèchement à l'effet que les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter peuvent produire de graves préjudices.

Les promeneurs de Net, initiative de la CNAF sont déjà à l'ouvrage en Argonne pour accompagner, guider et orienter les jeunes et les adolescents avec Angélique, animatrice de l'association Familles Rurales de Clermont-en-Argonne que nous saluons. Cette opération est financée en Meuse par le biais de la Caisse d'Allocations Familiales de le Meuse.

Les réseaux sociaux font partie de l'expression citoyenne, cependant restez vigilants !

Une boîte à idées

Afin de recueillir vos idées la municipalité des Islettes vous propose la mise en place d'une boîte à lettres à la mairie

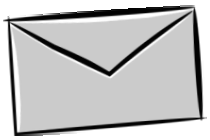

Elle sera facilement accessible car située près de l'actuelle boîte à lettres jaune de la Poste.

La mise en place de « **la boîte à idées** » vous sera communiquée sur le site de la mairie et sur notre page Facebook.

Un nouveau service pour nos associations !

A noter aussi que d'autres boîtes à lettres seront installées à la mairie pour les associations locales ayant leur siège social à la mairie des Islettes.

La Parole aux habitants...

Cet espace est réservé aux habitants de la commune.

Vous pouvez nous communiquer **vos textes, dessins, photos** à l'adresse email de la mairie ou déposer votre document dans la boîte à lettres de la Mairie.

Votre production paraitra dans les bulletins à venir.

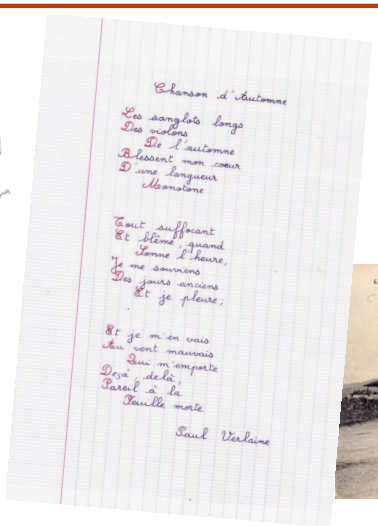

C'est L'IDÉALE !

En 1870, une verrerie est installée aux Islettes (Meuse) au cœur de la Vallée de la Biesme. Arrêtée par la Première Guerre mondiale, elle est remise à feu dès 1919.

La fabrication des bouteilles est automatisée, de nouvelles productions sont lancées (isolateurs électriques, bocaux de conserves Idéale). Hélas, victime de la crise économique des années trente, où seules les usines les mieux placées réussissent à survivre, et ses fours ayant subi de graves avaries, celle des Islettes doit s'éteindre en 1936.

Saint Gobain transfère la production des bocaux à Saint Yorre (Département de l'Allier).

Si vous souhaitez plus de détails, rendez vous au musée des Amis du Verre dès le printemps 2021.

Numéros utiles

Liste des Associations

Education & Loisirs

Association Autonome des Parents d'élèves de la Vallée de la Biesme
Mme Aurore MATHIEU
Tél. 03 29 88 21 83
aaep@gmail.com

Ecole Michèle DROUET
Ecole des Islettes
Tél, 03 29 88 21 83

Bibliothèque du Val de Biesme
Mme Francine GOULET
Tél. 03 29 88 26 43
Email : bvb.lesislettes@gmail.com

Centre Ludo Éducatif
Mme Valérie KALANQUIN
Tél. 06 76 81 33 91
Email : Valerie.kalanquin@gmail.com

Comité des Fêtes des Islettes
M. Yves ADAM
Tél. 03 29 88 27 36

Sports

La Boule Argonnaise
M. Thomas BAILLAIS
Tél. 09 53 52 59 91

Sporting Club des Islettes
M. Maxime GUTERRIEZ
Tél. 07 87 54 22 78
Email : amaglio.laura@gmail.com

Patriotique

Amicale des Anciens combattants
Tél. 03.29.88.21.31
M. Georges FAGOT
Tél. 03 29 88 28 66
Email : fagot.georges@orange.fr

Chasse

Société de Chasse Les Islettes
M. Nicolas LAGRUTTA
Emal : nicolas.lagrutta@wanadoo.fr

Culture

Les Amis du Verre d'Argonne
Mme Martine COLLARD
Tél. 06 52 96 21 66
Email : avargonne.sec@gmail.com

Pays d'Argonne
Maison des Associations
Centre de Ressource à la Vie Associative
Mme Anaïs LEFEVRE
Tél. 06 23 75 80 21
Email : coordinatrice@pays-dargonne.fr

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse
17 rue Thiers 55120
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale
Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

Association Familles Rurales de Clermont-en-Argonne
Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne
Coordination gérontologique
Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne
Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy
Tél. 03 29 88 24 15

Taxi Deschamps
Tél. 03 29 87 40 24

Dr Gilbert COLLIGNON
Les Islettes
Tél. 03 29 88 27 90

Urgences
Urgence médicale : 15 ou 112
Premier secours : 18
Police : 17
Violence Femmes info : 39 39
Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77
Allo enfance en Danger : 119